

Distribution Sur Liste

Envoyer simplement sans adressage vos quotidiens ou hebdomadaires déposés dans l'établissement de distribution



BU Presse

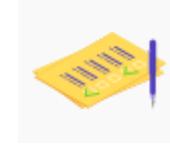
Branche Services-Courrier-Colis



LA POSTE
SOLUTIONS
BUSINESS

DISTRIBUTION SUR LISTE

Distribution sur Liste : **définition**

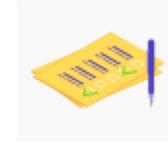


- Distribution des journaux et écrits périodiques **non adressés**
- Le dépôt a lieu en Plateforme de Distribution du Courrier (PDC) **sous forme de paquets**

La **Distribution Sur Liste** se caractérise par l'absence d'adressage et de mention de routage sur les exemplaires.

DISTRIBUTION SUR LISTE

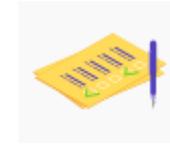
Caractéristiques : le service



- Distribution en **Presse Urgente (J/J+1)**
- Distribution **6 jours par semaine du lundi au samedi** aux horaires habituels de la distribution du courrier

DISTRIBUTION SUR LISTE

Caractéristiques : le processus



- L'éditeur transmet à J-2 la liste des noms et adresses des abonnés sous forme dématérialisée (fichier)
- Le fichier est transmis aux établissements sous forme de liste d'abonnés à distribuer
- L'éditeur dépose dans les établissements PDC des paquets de journaux
- Le facteur part en distribution avec les exemplaires banalisés et la liste d'abonnés

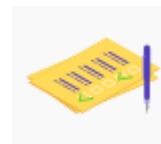
DISTRIBUTION SUR LISTE

Caractéristiques : **définition des zones éligibles**

- **La distribution est possible sur les zones majoritairement distribuées en voiture soit plus de 1800 codes postaux**
- Sur les zones choisies par l'éditeur dans la liste des CP éligibles, **le nombre MOYEN d'exemplaires par tournée et par titre est au minimum de 20 avec un minimum de 6 exemplaires pour CHAQUE tournée.**
- **Capacité de production / Nombre de titres en DSL**
 - **2 publications maximum** (soit 2 titres différents, soit 2 éditions différentes d'un même titre) sur l'établissement de dépôt (PDC).

DISTRIBUTION SUR LISTE

Caractéristiques : critères liés au dépôt



Lieux de dépôt

Directement auprès de chaque **PDC de destination**

Horaires de dépôt

Entre l'heure d'ouverture de chaque PDC et l'heure limite de dépôt (variable selon les sites)

Présentation des dépôts

- Paquets par QL Quartier Lettre / ou Paquets standards
- Exemplaires pliés en 2 (pour les formats berlinois)
- Paquets liassés (2 liens croisés)
- Coiffe, sur le dessus des paquets, liassée avec les exemplaires

Transmission des listes

- Electronique, selon un protocole et un format prédéfinis
- Transmission par l'éditeur, 48H avant le jour de distribution
- Utilisation des dernières données transmises en secours (liste de la dernière parution)

DISTRIBUTION SUR LISTE

Caractéristiques : critères liés à la distribution



Jours de distribution

- Du lundi au samedi, hors jours fériés
- Les exemplaires datés des jours fériés sont distribués sur liste avec les exemplaires du lendemain (uniquement si l'ensemble des abonnés de la PDC reçoivent les 2 exemplaires)
- Les exemplaires du dimanche sont adressés, pour une distribution le lundi

Fréquence

- Quotidienne à hebdomadaire

Horaires de distribution

- La distribution des objets sur liste se fait dans le cadre de la tournée courrier

Niveau de service

- URGENT J/J+1 uniquement

Durée

- Engagement sur 3 mois minimum pour 1 quotidien et 1 an minimum pour 1 hebdomadaire
- Sont exclus :
 - Les abonnements promotionnels

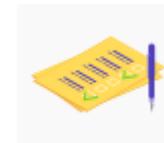
Lieux de distribution

- Dans les boîtes aux lettres des particuliers
- Dans les Boîtes Postales
- Sont exclus :
 - Les CEDEX
 - Les collectivités (maisons de retraite, écoles...)

Régularité

- Abonnement à toutes les parutions (dimanches exceptés)

DISTRIBUTION SUR LISTE



Caractéristiques : **critères liés aux produits et services**

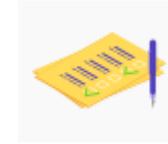
Services associés

Encartage des objets associés à l'édition principale

- 1 encart maximum par publication et par jour
- Même nombre d'exemplaires pour l'édition principale et pour le cahier ou supplément à encarter
- Présentation des dépôts identiques pour l'édition principale et pour le cahier ou supplément à encarter (paquets par QL ou paquets standards)
- 1 seul fichier à transmettre pour l'édition et l'encart

DISTRIBUTION SUR LISTE

Tarifs

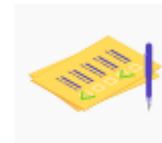


Les tarifs de la DSL tiennent compte :

- du poids
- des niveaux de préparation
- du dépôt en PDC

Tarif complémentaire pour les prestations d'encartage

DISTRIBUTION SUR LISTE



Contractualisation : les étapes

Etape 1 : application des critères afin d'évaluer le périmètre éligible à la DSL

- Sur la base du fichier des codes postaux éligibles et compte tenu des critères d'accès, le client communique à La Poste le choix des codes postaux et les tournées à desservir en DSL avec les trafics et éditions associés

Etape 2 : vérification des conditions nécessaires à la production des listes

- Tests d'interconnexion entre le SI de l'éditeur et le SI postal
- Vérification de la qualité des adresses à servir

Etape 3 : contractualisation

- Signature du contrat DSL et du plan contractuel de dépôt
- Validation annuelle de la zone de diffusion au regard des critères de la DSL et mise à jour éventuelle du plan contractuel de dépôt

Le contrat est souscrit dans le cadre de l'année civile et vient à échéance le 31/12 de chaque année. Il se renouvelle par tacite reconduction.